

## [A l'attention de M le Maire] - VOL-V ER - Développement éolien avec les acteurs du territoire

Camille EVRARD <c.evrard@vol-v.com>

mardi 20 octobre 2020 à 10:46 réception

À :



VOL-V ER – Plaquette présent...  
5.6 Mo



VOL-V ER-CNR - Financement ...  
3 Mo

Madame,

Comme convenu par téléphone à l'instant, je vous envoie ce mail pour Monsieur le Maire concernant une zone que nous avons identifiée sur la commune pouvant potentiellement accueillir des éoliennes.

Je reste à la disposition de Monsieur le Maire pour un RDV téléphonique ou mairie afin d'échanger sur ce sujet.

Je vous remercie par avance et vous souhaite une bonne journée,

Cordialement,

Mme Camille EVRARD

Chef de Projets

**VOL-V Electricité Renouvelable**

**Une société du groupe CNR**

1025 Rue Henri Becquerel

Parc Club Millénaire Bât 4

34000 Montpellier

Port : 06.85.32.60.97

Tél : 04.11.95.00.30

[c.evrard@vol-v.com](mailto:c.evrard@vol-v.com)

<https://www.cnr.tm.fr/energies-renouvelables/volver/>

-----

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous contacter car votre commune dispose d'un potentiel éolien qui peut être valorisé : nous avons identifié une zone au sud-est de la commune pouvant potentiellement accueillir des éoliennes.

En tant qu'opérateur technique et exploitant, VOL-V Électricité Renouvelable souhaite vous accompagner dans le développement d'un projet éolien, de la phase d'étude jusqu'à l'exploitation, pour valoriser au mieux votre territoire.

Pour compléter, voici une présentation rapide de notre société :

VOL-V Électricité Renouvelable est une entreprise française **basée à Montpellier**, qui a rejoint en 2019 la Compagnie Nationale du Rhône. CNR est le concessionnaire du Rhône, mais aussi le **1<sup>er</sup> producteur français d'énergie 100% renouvelable** avec un **actionariat majoritairement public**. Son expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables et ses missions d'intérêt général en font un partenaire de premier plan pour le développement et l'équilibre des territoires.

J'en profite pour vous informer que nous sommes conscients de la nécessité d'appropriation d'un projet éolien par les acteurs locaux. Ainsi, nous souhaitons donc impliquer les différents partenaires du territoire en les intégrant dans toutes les phases de la vie du projet en :

- Associant le conseil municipal et un collectif de riverains dans la **gouvernance du projet**.

- Permettant aux collectivités territoriales locales, aux SEM Énergies Renouvelables et aux associations citoyennes **l'acquisition de parts sociales** de la société de projet.
- Proposant aux citoyens une offre de **financement participatif** peu risqué et sans discrimination financière.

Vous trouverez en pièces jointes la plaquette de présentation de VOL-V Électricité Renouvelable ainsi qu'une fiche explicitant les différentes typologies de projets proposées aux territoires afin de mettre en place un investissement / financement participatif.

Nous espérons vivement devenir des partenaires et participer avec vous au changement du modèle de production de l'électricité en France.

Je vous laisse en prendre connaissance de ces éléments et me tiens à votre disposition pour venir en mairie vous présenter de façon plus précise la société VOL-V ER, les différentes typologies de projets proposés aux territoires ainsi que l'ensemble de la réglementation liée au développement, à la construction et à l'exploitation d'un parc éolien.

Si vous avez des questions ou besoin de plus d'informations, je suis joignable au 06 85 32 60 97.

En vous remerciant par avance du temps que vous m'accorderez.

Veuillez recevoir l'expression de mes sincères salutations,

Cordialement,

Mme Camille EVRARD

Chef de Projets

**VOL-V Electricité Renouvelable**

**Une société du groupe CNR**

1025 Rue Henri Becquerel

Parc Club Millénaire Bât 4

34000 Montpellier

Port : 06.85.32.60.97

Tél : 04.11.95.00.30

[c.evrard@vol-v.com](mailto:c.evrard@vol-v.com)

<https://www.cnr.tm.fr/energies-renouvelables/volver/>